Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 051-215102435-20260617-2026_43-DE

Délibération n° 43/2026

COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 17 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le douze juin 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames FELICETTI Annick, ASLOUDJ Zohra, CHIMIACK Pascale, LOUIS Christine, MARET Sophie, MARET Valérie, CHARREAU Estelle, et COURVOISIER Audrey et Messieurs LEFORT Patrick, ROYNEL Patrick, MORI Thierry, GONZALEZ Emmanuel, BROUSSE Yann et CRAVERO Ugo.

Absents excusés :	GADBOIS Catherine	pouvoir donné à ASLOUDJ Zohra
	CHARDON Amélie	pouvoir donné à CHARREAU Estelle
	TROLIO Michel	pouvoir donné à ROYNEL Patrick
	RAT Jérôme	pouvoir donné à CHIMIACK Pascale
	FAUCHER Pierre	pouvoir donné à LEFORT Patrick

Secrétaire de séance : Madame Estelle CHARREAU

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE DE FRIGNICOURT AUPRÈS DE LA MISSION LOCALE DE VITRY-LE-FRANÇOIS

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne ses délégués pour le représenter auprès de la Mission Locale de Vitry-le-François :

Délégué titulaire : Madame Pascale CHIMIACK

Délégué suppléant : Madame Valérie MARET

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Annick FELICETTI

MAIRIE DE FRIGNICOURT (Marne)